



**DEMANDE DE RÉSERVATION ANNUELLE
SALLE MUNICIPALE
(Uniquement pour les associations)**

À déposer / adresser au plus tard au 31 juillet de l'année en cours pour l'année scolaire N+1 au service Vie Citoyenne de la mairie de Mouguerre par mail ou courrier :

- **Email** : mairie@mouguerre.fr
- **Adresse** : Château Aguerria - 582 avenue de la croix de Mouguerre 64990 MOUGUERRE

Je soussigné(e)

- **Nom** : _____
- **Prénom** : _____

Représentant de l'association : _____

- **Adresse** :

- **Ville** : _____
- **Code postal** : _____
- **Téléphone** : _____
- **Portable** : _____
- **Adresse mail** : _____

Demande la réservation d'une salle municipale :

- **Désignation des locaux** : _____
- **Du** : / / **au** : / /

Selon le planning suivant :

Nature des activités :

Cette destination ne devra faire l'objet d'aucun changement sans l'accord exprès écrit de la commune de Mouguerre.

Nombre de personnes attendues : _____

Je reconnais :

- Avoir reçu et lu :
 - Le règlement d'attribution des subventions ;
 - Le règlement intérieur définissant les bénéficiaires, les modalités de réservation et les conditions d'utilisation des salles ;
- **Avoir complété le formulaire de demande de subvention et transmis les documents nécessaires ;**
- Avoir pris connaissance des tarifs de location en vigueur à ce jour.

Atteste sur l'honneur :

- Ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation définitive prononcée par les tribunaux pour provocation à la discrimination, à la haine ou à la violence, ou pour diffamation et injure à raison de leur origine, de leur appartenance ou de leur non-appartenance à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée en application des articles 24, 29, 31, 32 et 33 de la loi du 29 juillet 1881 ;
- Ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation définitive prononcée par les tribunaux pour discrimination en raison du sexe, de l'orientation sexuelle, de la maladie ou du handicap en application de l'article 225-1 du Code Pénal ;
- Ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation définitive prononcée par les tribunaux pour négation de crimes contre l'humanité en application de l'article 24 bis de la loi du 29 juillet 1881 ;
- Ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation définitive prononcée par les tribunaux pour coups et blessures volontaires à raison de l'appartenance ou de la non-appartenance vraie ou supposée de la victime à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée en application de l'article 222-8 5° du Code Pénal ;
- Ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation définitive pour abus frauduleux de l'état d'ignorance ou de la situation de faiblesse soit d'un mineur, soit d'une personne dont la particulière vulnérabilité est apparente et connue de son auteur, soit d'une personne en état de sujétion psychologique ou physique résultant de l'exercice de pressions graves ou répétées ou de techniques propres à altérer son jugement en application de l'article 223-15-2 du Code Pénal.

À Mouguerre, le :/...../.....

Signature du demandeur :

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la commune de Mouguerre pour la gestion des réservations de salles municipales. Elles sont conservées pendant 1 an et sont destinées au service Vie Citoyenne.

Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant la mairie de Mouguerre à l'adresse suivante :

mairie@mouguerre.fr.

Cadre réservé à l'administration

- **Demande enregistrée le :** // ____
- **Avis :**
 - Favorable
 - Bon pour contrat de location / convention de mise à disposition
 - Défavorable

Remarques / Précisions : _____

Le :/...../.....

Le Maire / l'adjoint au Maire